

# P REMIÈRES INFORMATIONS

## et PREMIÈRES SYNTHÈSES

### L'ÉVOLUTION DE L'INTÉRIM DE 1995 A 1996

Au cours de l'année 1996, 6 724 000 contrats d'intérim ont été signés, occupant en moyenne 285 000 intérimaires en fin de mois et correspondant à un volume de travail de 291 000 personnes employées à temps plein. Comparé à 1995, le volume de travail intérimaire est stable. Ceci s'explique par la baisse de la durée moyenne des missions, qui s'est établie en 1996 à deux semaines.

De 1995 à 1996, la part du tertiaire parmi les utilisateurs a sensiblement augmenté au détriment de la construction, traduisant les évolutions divergentes des effectifs permanents de ces deux secteurs. Le volume de travail temporaire a fortement diminué dans les DOM et en Franche-Comté, mais s'est développé tout autant en Bretagne et en Limousin. Enfin, la prépondérance masculine et ouvrière, caractéristique de cette forme d'activité, n'a en rien régressé.

Selon les déclarations mensuelles des agences d'intérim adressées à l'UNEDIC, le secteur du travail temporaire a vu le nombre de ses missions augmenter de 5 % en un an, pour atteindre 6 724 000 en 1996. Toutefois, le volume de travail correspondant est resté stable (l'équivalent de 291 000 personnes à temps plein), car la durée moyenne des missions s'est réduite, s'établissant en 1996 à 2 semaines contre 2,1 semaines en 1995.

Le nombre moyen de contrats (ou missions) en cours en fin de mois est passé, quant à lui, de 280 000 en 1995 à 285 000 en 1996 (+ 1,7 %).

L'activité intérimaire est marquée par une forte saisonnalité : le nombre de contrats conclus a varié en 1996 entre un minimum de 437 000 (février) et un maximum de 647 000 (juillet), soit un écart de plus de 30 % entre ces deux points extrêmes de l'année. Cette réactivité face à la demande se retrouve dans le volume de travail (graphiques 1 à 3).





La comparaison des six derniers mois de 1996 et des six derniers mois de 1995 fait apparaître des évolutions contradictoires. Globalement, davantage de contrats ont été conclus. Mais, au mois le mois, les évolutions du nombre de contrats en cours et du volume de travail s'avèrent très heurtées. Pour l'ensemble des deux semestres considérés, ces deux données n'ont, au total, guère varié et, pour un mois donné, c'est le nombre de week-ends qui détermine très largement l'effectif d'intérimaires en fin de mois et le volume de travail réalisé.

### Développement des missions de courte durée

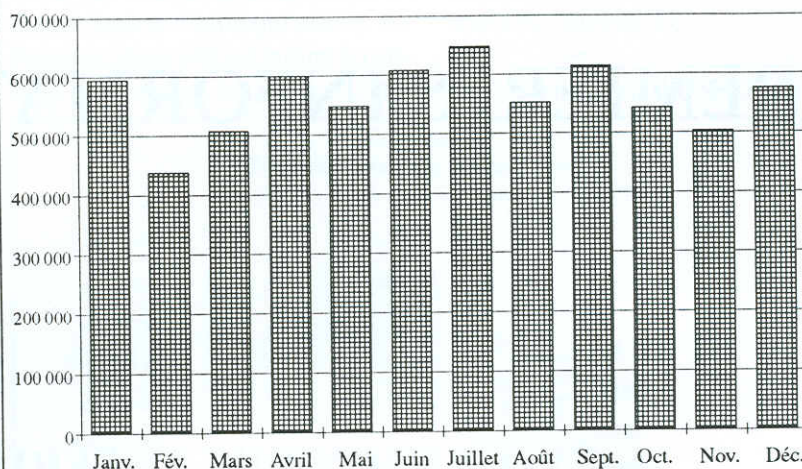
La baisse légère de la durée des missions en 1996 traduit la montée des missions de très courte durée (1 ou 2 jours), phénomène plus sensible dans l'industrie que dans les autres secteurs utilisateurs.

La construction est le secteur où les missions sont les plus longues : 47 % durent 2 semaines ou plus, contre 38 % dans l'industrie et 20 % dans le tertiaire (tableau 1). Ce dernier recourt d'ailleurs surtout à des missions très courtes (35 % ne durent qu'une journée et 59 % moins d'une semaine). Dans chaque secteur, si l'on fait abstraction des missions d'un seul jour, on note une tendance à faire appel à l'intérim pour une semaine entière : cela traduit l'attrait du «chiffre rond» dans la délivrance de congés maladie aux personnels remplacés par des intérimaires, mais aussi dans l'évaluation des besoins par les entreprises utilisatrices en cas de surcroît temporaire d'activité.

### Le tertiaire : un poids croissant dans la «clientèle» de l'intérim

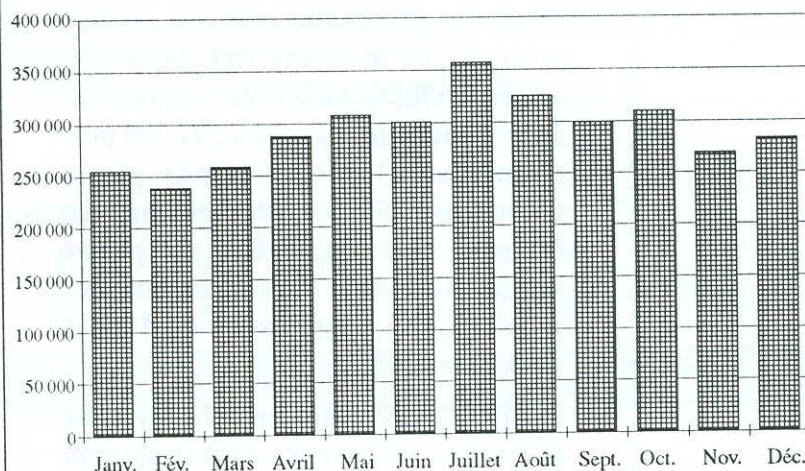
Observée sur deux années consécutives et de façon agrégée, la structure de l'activité intérimaire ne

Graphique 1  
Contrats conclus selon le mois en 1996



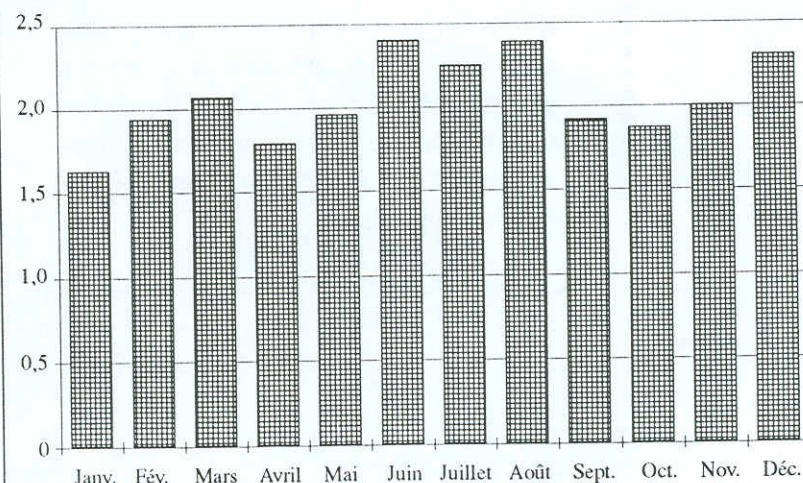
Source : MTAS-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations des agences d'intérim.

Graphique 2  
Activité de l'intérim en équivalents-emplois à temps plein en 1996



Source : MTAS-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations des agences d'intérim.

Graphique 3  
Durée moyenne des missions en semaines en 1996



Source : MTAS-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations des agences d'intérim.



peut révéler que des changements d'ampleur limitée. A un niveau plus détaillé, les évolutions sont toutefois significatives.

L'industrie demeure, et de loin, le premier utilisateur, mais sa part dans le volume de travail temporaire a diminué, passant de 54,3 % en 1995 à 53,7 % en 1996. Deux secteurs ont notablement accru ce volume : l'agro-alimentaire (+ 12 %) et l'énergie (+ 8 %). L'automobile, en revanche, l'a fortement réduit : - 17 % (tableau 2).

La construction reste le domaine d'activité où l'intensité du recours à l'intérim est la plus forte : en moyenne, les intérimaires y représentent 4,6 % des effectifs permanents. Mais le volume de travail temporaire y a chuté de 10 % sur l'année. Deuxième secteur utilisateur jusqu'à ces dernières années, elle n'occupe plus que le troisième rang, avec 19,4 % du total en 1996 contre 21,5 % en 1995.

La part du tertiaire a au contraire nettement augmenté : 24,0 % en 1995; 26,7 % en 1996. En particulier, le commerce et les transports ont sensiblement accru leur volume de travail temporaire, respectivement de 13 % et de 11 %.

Plutôt que la remise en cause des pratiques selon lesquelles l'industrie privilégie les missions d'intérim et le tertiaire les contrats à durée déterminée, il faut voir dans ces évolutions la sensibilité de l'activité intérimaire aux évolutions conjoncturelles : là où l'emploi permanent régresse (automobile, construction), le travail temporaire diminue de façon amplifiée ; là où l'emploi permanent progresse (transports, commerce), le volume de travail temporaire augmente davantage encore. Cela correspond aux conditions-mêmes du recours à cette forme de travail, les «opportunités» que représentent les pointes d'activité étant moins nombreuses dans les secteurs en récession.

Tableau 1  
Répartition des missions selon leur durée par secteur utilisateur en 1996

Durée de la mission	NAF 4				
	Agricult., sylvicult., pêche	Industrie	Construc.	Tertiaire	Ensemble
1 jour .....	19,4	13,3	10,2	34,9	21,1
2 jours .....	10,5	7,7	6,7	12,1	9,2
3 jours .....	8,2	5,5	5,2	6,6	5,9
4 jours .....	7,3	6,0	5,1	5,5	5,7
1 semaine .....	16,8	21,3	14,8	14,3	17,6
1 semaine et 1 jour .....	2,2	1,8	2,1	1,7	1,8
1 semaine et 2 jours .....	2,3	1,8	2,6	1,6	1,9
1 semaine et 3 jours .....	2,4	2,0	2,7	1,4	1,9
1 semaine et 4 jours .....	2,8	2,6	3,4	1,7	2,4
2 à moins de 3 semaines .....	12,6	15,8	18,1	8,8	13,5
3 à moins de 4 semaines .....	5,2	6,4	9,3	3,5	5,8
4 à moins de 9 semaines .....	7,8	11,4	16,3	5,9	10,0
9 à moins de 15 semaines .....	1,6	2,6	2,7	1,3	2,1
15 semaines et plus .....	1,0	1,7	0,9	0,8	1,2
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : MTAS-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC.

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

### Nouveau dispositif en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995 :

Chaque mois, les agences d'intérim établissent une déclaration de l'ensemble des missions réalisées au cours du mois. Jusqu'au 31 décembre 1994, cette déclaration était adressée à l'UNEDIC pour le contrôle des allocations versées aux chômeurs et aux Directions Départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle pour le contrôle de l'emploi dans les entreprises utilisatrices. D'un point de vue strictement statistique, chaque direction départementale procédait à des comptages permettant de suivre l'évolution globale du travail intérimaire (missions conclues au cours du mois, missions en cours au dernier jour ouvré du mois, nombre d'établissements utilisateurs) et les transmettait à la DARES.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et l'entrée en vigueur de la loi sur les entreprises et l'initiative individuelle, cette déclaration est envoyée directement à l'UNEDIC, à charge pour elle de transmettre aux anciens destinataires (DARES, services déconcentrés du ministère du Travail, etc.) les informations dont ils disposaient auparavant.

C'est ainsi que la DARES reçoit chaque mois un fichier en provenance de l'UNEDIC contenant la totalité des missions déclarées par les agences de travail temporaire.

Parmi les données figurent, entre autres, le secteur économique et un identifiant de l'entreprise utilisatrice, un identifiant de l'intérimaire, la qualification demandée pour la mission ainsi que les dates de début et de fin de la mission.

### Informations disponibles :

Chaque mois, la DARES dénombre les contrats d'intérim qui ont commencé dans le mois, les contrats en cours d'exécution au dernier jour ouvré, ainsi que les établissements utilisateurs. Elle procède ensuite au calcul de la durée moyenne des missions et des équivalents-emplois à temps plein. Ces derniers sont calculés en rapportant le volume total de travail effectué par les intérimaires au volume de travail effectué par une personne travaillant à un temps plein. Ils sont répartis par activité économique de l'établissement utilisateur et par qualification requise. Les résultats départementaux, régionaux et nationaux du mois M sont disponibles en Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) à la fin du mois M+2.

Trimestriellement, la DARES affine l'analyse de la répartition des contrats conclus, des contrats en cours en fin de mois (secteurs utilisateurs, qualifications, sexe, âge) ainsi que celle des équivalents-emplois à temps plein en faisant intervenir les principales caractéristiques de la mission. Les données d'un trimestre sont diffusées aux DRTEFP en même temps que celles du dernier mois du trimestre considéré.

Nationalement, le taux de recours est alors calculé en divisant le nombre de contrats en cours en fin de mois par le nombre de salariés permanents fourni par les estimations trimestrielles d'emploi salarié élaborées par la DARES, l'INSEE et l'UNEDIC pour les secteurs EB à EP.

Annuellement, sont prévus des tableaux s'intéressant plus particulièrement aux intérimaires eux-mêmes : nombre d'agences fréquentées, de missions réalisées, qualifications mises en jeu, etc.

**Le changement de dispositif de production statistique compromet les comparaisons temporelles.** Intervenant essentiellement au niveau de la méthode de calcul, qui prend désormais en compte le détail des missions, ce changement introduit une discontinuité entre les résultats de 1992 à 1994 et ceux de 1995 (et ultérieurs). Il y a donc eu deux ruptures de séries depuis 1990 : une le 1<sup>er</sup> janvier 1992 en raison d'une modification de la définition d'une mission d'intérim, et une autre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 liée au nouveau dispositif.



Tableau 2  
Activité de l'intérim par secteur en 1996

NAF 36 postes	Contrats conclus par mois en moyenne	Contrats en cours en fin de trimestre en moyenne	Taux de recours moyen	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein
EA : Agriculture, sylviculture, pêche .....	1 833	796		805
EB : Industries agro-alimentaires .....	65 206	21 995	4,2	24 670
EC : Industries des biens de consommation (C1 à C4) .....	36 759	18 667	2,4	19 753
C1 : Habillement, cuir .....	2 114	1 243		1 264
C2 : Edition, imprimerie, reproduction .....	10 252	3 181		3 331
C3 : Pharmacie, parfumerie et entretien .....	11 509	5 640		6 206
C4 : Ind. des équipements du foyer .....	12 884	8 603		8 952
ED : Industrie automobile .....	13 068	12 007	4,2	12 167
EE : Industries des biens d'équipement (E1 à E3) .....	40 866	33 291	4,2	34 339
E1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire .....	3 197	3 537		3 562
E2 : Ind. des équipements mécaniques .....	28 655	20 967		21 752
E3 : Ind. des équipements électriques et électroniques .....	9 014	8 787		9 025
EF : Industries des biens intermédiaires (F1 à F6) .....	97 407	57 256	3,9	61 131
F1 : Ind. des produits minéraux .....	11 943	5 317		5 881
F2 : Ind. textile .....	4 491	2 999		3 027
F3 : Ind. du bois et papier .....	14 265	6 575		7 258
F4 : Chimie, caoutchouc, plastiques .....	27 345	15 795		16 930
F5 : Métallurgie et transformation des métaux .....	29 574	19 214		20 230
F6 : Ind. des composants électriques et électroniques .....	9 789	7 356		7 805
EG : Energie (G1 à G2) .....	3 440	3 948	1,5	3 968
G1 : Production de combustibles et carburants .....	877	921		946
G2 : Eau, gaz, électricité .....	2 563	3 027		3 022
EH : Construction .....	88 884	52 483	4,6	56 313
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	65 568	23 246	0,9	24 757
J1 : Commerce et réparation automobile .....	3 486	2 290		2 391
J2 : Commerce de gros .....	34 820	14 668		15 609
J3 : Commerce de détail, réparation .....	27 262	6 288		6 757
EK : Transports .....	50 390	15 659	1,7	16 288
EL : Activités financières .....	4 787	3 236	0,5	3 173
EM : Activités immobilières .....	1 944	949	0,3	1 014
EN : Services aux entreprises (N1 à N4) .....	49 125	23 925	1,0	24 623
N1 : Postes et télécommunications .....	1 682	1 846		1 706
N2 : Conseil et assistance .....	18 211	9 992		10 266
N3 : Services opérationnels .....	28 497	11 422		11 985
N4 : Recherche et développement .....	735	665		666
EP : Services aux particuliers (P1 à P3) .....	16 991	3 618	0,3	3 716
P1 : Hôtels et restaurants .....	12 846	2 241		2 408
P2 : Activités récréatives, culturelles et sportives .....	2 920	933		830
P3 : Services personnels et domestiques .....	1 225	444		478
EQ : Education, santé, action sociale (Q1 à Q2) .....	11 997	2 531		2 908
Q1 : Education .....	2 223	976		969
Q2 : Santé, action sociale .....	9 774	1 555		1 939
ER : Administrations (R1 à R2) .....	2 247	1 101		1 099
R1 : Administrations publiques .....	791	401		431
R2 : Activités associatives et extra-territoriales .....	1 456	700		66
ES : AGRICULTURE .....	1 833	796		805
ET : INDUSTRIE .....	256 746	147 164	3,6	156 028
EU : CONSTRUCTION .....	88 884	52 483	4,6	56 313
EV : TERTIAIRE .....	203 049	74 265		77 578
ENSEMBLE DES SECTEURS .....	550 512	274 708		290 724

Source : MTAS-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC, INSEE, estimations trimestrielles d'emploi salarié.

## La Haute-Normandie, région de fort recours au travail temporaire

D'une région à l'autre, l'évolution du travail temporaire entre 1995 et 1996 est assez contrastée.

Son volume a diminué de 14 % dans les DOM, de 11 % en Franche-Comté, de 8 % en Basse-Normandie, de 7 % en Lorraine et de 6 % dans le Centre. Il a en revanche progressé de 11 % en Bretagne, et de 10 % en Limousin. Partout ailleurs,

le taux d'évolution est compris entre - 4 % et + 4 % (tableau 3).

Si l'on met en regard le poids du travail intérimaire d'une région et celui de l'emploi salarié privé de cette même région, il en ressort un taux de recours apparent inférieur



à la moyenne nationale pour l'ensemble des régions du sud, mais plus encore en Ile-de-France et dans les DOM. L'intérim apparaît assez utilisé en Rhône-Alpes, sans y prendre autant de place qu'en Alsace, en Picardie et surtout en Haute-Normandie. Dans cette dernière région, les employeurs recourent deux fois plus au travail temporaire que leurs homologues d'Ile-de-France.

Il convient certes de prendre en compte les différences qui existent dans la structure de production des régions, l'intérim trouvant un terrain plus favorable dans les zones à forte implantation industrielle. Si l'on corrige cet effet de structure en distinguant 16 secteurs d'activité, l'éventail se resserre en effet. Pour autant, le classement des régions n'est pas beaucoup modifié. Après les DOM, c'est en Auvergne et en Midi-Pyrénées que la «propension» à utiliser l'intérim est la plus faible, mais elle n'est guère plus élevée en Ile-de-France. Dans les régions voisines, notamment la Picardie, le Centre, la Bourgogne, ainsi qu'en Alsace et dans le Nord-Pas-de-Calais, mais aussi en Bretagne et dans les Pays de la Loire, cette propension est sensiblement supérieure à la moyenne nationale. Cependant, la Haute-Normandie se détache toujours nettement. Cela témoigne de l'importance de l'enracinement des entreprises de travail temporaire, en adéquation aux modalités de l'activité locale. La place de l'Ile-de-France, région la plus urbanisée, relativise toutefois le rôle du maillage territorial (tableau 4).

### Une forme d'activité essentiellement masculine, et qui le reste

Les personnes qui optent pour cette forme d'activité y cherchent une réponse à leurs besoins, pour un temps généralement assez court, qui excède rarement quelques an-

Tableau 3  
Activité de l'intérim par région en 1996

Région de l'agence	Nombre moyen mensuel de contrats conclus	En %	Nombre moyen de contrats en fin de mois	En %	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein	En %
Ile-de-France .....	114 477	20,4	52 529	18,4	52 717	18,1
Champagne - Ardenne .....	12 696	2,3	6 740	2,4	6 959	2,4
Picardie .....	19 287	3,4	10 245	3,6	10 622	3,7
Haute-Normandie .....	27 547	4,9	12 848	4,5	13 201	4,5
Centre .....	27 014	4,8	13 875	4,9	14 088	4,8
Basse-Normandie .....	14 892	2,7	7 153	2,5	7 365	2,5
Bourgogne .....	15 883	2,8	9 168	3,2	9 342	3,2
Nord - Pas-de-Calais .....	42 980	7,7	21 011	7,4	21 652	7,4
Lorraine .....	19 234	3,4	11 547	4,0	11 913	4,1
Alsace .....	20 506	3,7	12 428	4,4	12 889	4,4
Franche-Comté .....	11 304	2,0	6 618	2,3	6 904	2,4
Pays de la Loire .....	37 897	6,8	19 378	6,8	19 756	6,8
Bretagne .....	29 392	5,2	13 915	4,9	14 399	5,0
Poitou - Charentes .....	12 926	2,3	6 487	2,3	6 598	2,3
Aquitaine .....	21 404	3,8	10 488	3,7	10 605	3,6
Midi - Pyrénées .....	14 021	2,5	7 933	2,8	7 975	2,7
Limousin .....	5 872	1,0	2 576	0,9	2 630	0,9
Rhône - Alpes .....	58 237	10,4	33 819	11,8	34 075	11,7
Auvergne .....	9 089	1,6	4 707	1,6	4 772	1,6
Languedoc - Roussillon .....	11 694	2,1	5 750	2,0	5 845	2,0
Prov. - Alpes - Côte d'Azur .....	30 709	5,5	14 468	5,1	14 650	5,0
Corse .....	0	...	0	...	0	...
DOM .....	3 248	0,6	1 721	0,6	1 722	0,6
<b>France entière.....</b>	<b>560 310</b>	<b>100,0</b>	<b>285 403</b>	<b>100,0</b>	<b>290 681</b>	<b>100,0</b>

Source : MTAS-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations des agences d'intérim.

nées. Confrontés au chômage d'insertion et à la nécessité de pouvoir faire état d'une expérience professionnelle, les moins de trente ans sont les principaux acteurs du travail temporaire, dont ils réalisent les trois cinquièmes aussi bien chez les hommes que chez les femmes (graphique 4).

La prédominance des secteurs de l'industrie et de la construction parmi les secteurs utilisateurs d'intérim se traduit par une proportion d'hommes élevée dans cette forme d'emploi : 74 % en termes de volume de travail. Ce taux s'inscrit d'ailleurs en légère hausse (73 % l'année précédente).

### Une poussée du travail peu qualifié ?

Le poids des secteurs utilisateurs de travail manuel oriente durablement l'intérim vers les qualifications ouvrières. Celles-ci représen-

Tableau 4  
Nombre et activité moyenne des agences par région en 1996

Région de l'agence	Agences déclarantes	Contrats conclus par agence dans l'année
Ile-de-France .....	910	1 509,2
Champagne - Ardenne ..	88	1 739,5
Picardie .....	89	2 598,1
Haute-Normandie .....	169	1 957,0
Centre .....	144	2 252,5
Basse-Normandie .....	85	2 114,9
Bourgogne .....	85	2 231,4
Nord - Pas-de-Calais ....	219	2 350,6
Lorraine .....	169	1 367,0
Alsace .....	185	1 333,1
Franche-Comté .....	67	2 032,2
Pays de la Loire .....	207	2 201,3
Bretagne .....	134	2 633,7
Poitou - Charentes .....	77	2 005,8
Aquitaine .....	139	1 854,5
Midi - Pyrénées .....	89	1 888,7
Limousin .....	26	2 718,8
Rhône - Alpes .....	470	1 488,2
Auvergne .....	49	2 233,4
Languedoc - Roussillon	75	1 875,2
Prov.-Alpes-Côte d'Azur	243	1 517,6
Corse .....	0	...
DOM .....	24	1 618,3
<b>France entière.....</b>	<b>3 741</b>	<b>1 797,4</b>

Source : MTAS-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des agences d'intérim.



tent 84 % du volume de travail. En 1996, la part des ouvriers peu qualifiés s'est quelque peu accrue : 45 % contre 43 % l'année précédente. Ce résultat appelle confirmation dans la mesure où le codage de la qualification n'est opéré par les agences que pour la moitié des missions, et où la qualification concerne la mission observée et non la personne qui l'exerce.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures ne sont quasiment pas présents dans l'activité intérimaire, tandis que les employés et les professions intermédiaires se partagent le reste du volume de travail.

Les étrangers réalisent une part assez stable du volume de travail temporaire : 22 % en 1996 comme en 1995. L'évolution de leur répartition

par secteur utilisateur est de même sens que celle qui affecte les Français, mais elle est moins accentuée pour ce qui touche au déclin

de la construction et à la montée du tertiaire (tableau 5).

Laurence PRUVOST (DARES).

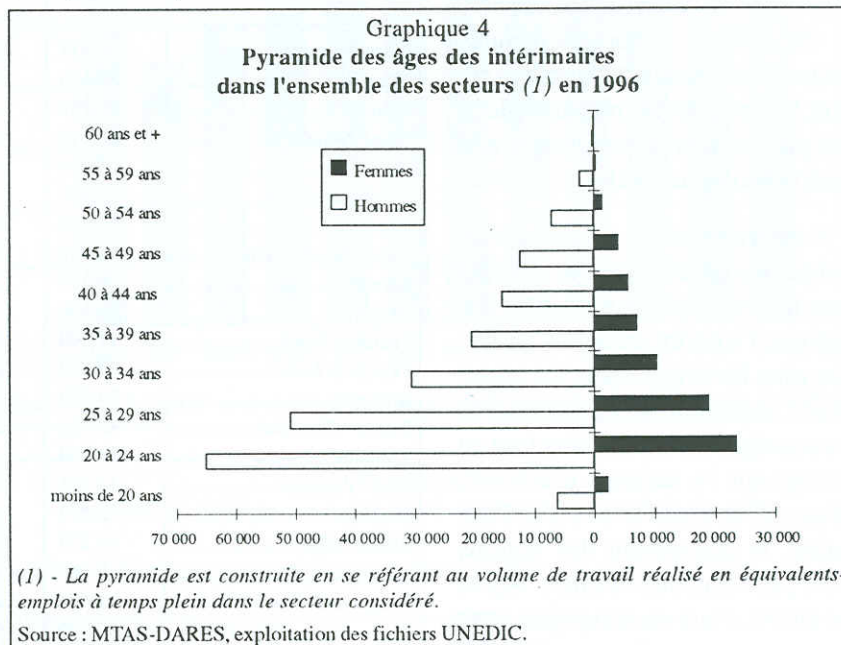


Tableau 5  
Répartition du volume de travail selon le secteur d'activité par nationalité en 1996

NAF 16 postes	Français	Ensemble des étrangers	Italiens	Espagnols	Portugais	Autres CEE	Européens de l'Est	Algériens, Marocains, Tunisiens	Ressortissants d'Afrique Noire	Vietnamiens, Laotiens, Cambodgiens	Autres
EA : Agriculture, sylviculture, pêche .....	0,3	0,3	0,4	0,1	0,2	0,6	0,3	0,3	0,4	0,4	0,2
ET : Industrie .....	55,0	50,3	49,1	46,1	32,9	42,4	45,2	54,6	20,4	67,6	40,9
EB : Industries agro-alimentaires .....	8,2	9,7	4,1	4,1	3,1	6,0	3,4	11,3	2,5	13,0	5,6
EC : Industries des biens de consommation .....	7,1	5,9	4,2	5,9	4,5	4,8	6,2	6,3	4,0	7,0	4,6
ED : Industrie automobile .....	4,2	4,2	3,5	3,1	2,8	1,3	4,9	4,6	2,0	9,7	3,1
EE : Industries des biens d'équipement .....	12,7	8,6	17,2	14,2	7,2	12,4	12,2	8,8	3,4	11,1	8,4
EF : Industries des biens intermédiaires .....	21,3	20,8	19,6	18,0	15,0	16,5	18,0	22,4	8,3	26,7	18,2
EG : Energie .....	1,4	1,1	0,6	0,8	0,3	1,5	0,5	1,3	0,3	0,1	0,9
EH : Construction .....	17,3	24,9	33,1	35,3	50,0	20,1	35,8	19,9	41,6	12,6	42,6
EV : Tertiaire .....	27,4	24,3	17,4	18,4	15,1	37,0	21,4	25,3	34,7	19,4	16,4
EJ : Commerce .....	8,8	8,0	5,3	6,3	4,6	10,4	4,2	9,0	4,6	4,8	3,7
EK : Transports .....	5,8	4,7	3,7	3,3	3,5	4,3	5,2	4,8	6,2	5,2	3,8
EL : Activités financières .....	1,2	0,7	0,5	0,5	0,4	1,7	0,5	0,8	0,4	0,2	0,3
EM : Activités immobilières .....	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2	0,0	0,3
EP : Services aux entreprises .....	8,8	7,3	5,8	6,4	5,2	15,4	9,2	6,8	18,8	5,3	6,2
EQ : Services aux particuliers .....	1,3	1,2	0,8	1,2	0,8	2,6	1,8	1,0	4,0	3,4	1,3
ER : Education, santé, action sociale .....	0,8	1,7	0,3	0,3	0,2	1,4	0,3	2,1	0,4	0,3	0,7
ES : Administrations .....	0,4	0,4	0,6	0,1	0,1	0,8	0,1	0,4	0,1	0,2	0,2
Ensemble des secteurs .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Volume de travail pour chaque nationalité .....	226 472	64 252	702	589	4 271	572	564	48 976	3 275	485	4 819

Source : MTAS-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC.